

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Mardi 25 JUIN 2019**

**DELIBERATION N°2019-35**  
**OBJET : Avenant à la convention relative au programme de recherche-action sur l'Innovation Territoriale/Acceptation Sociale**

**Ont participé à la présente délibération :**

<b>COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES</b>
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, CLEMENT, CARON-JOURDA, GRENIER, KARSENTI, TENE, LAVAL, RASPEAU
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Mme MAUREL représentée par Mme ROQUABERT, Mme AMIEL représentée par M. POUVILLON, M. GUILHOT représenté par M. CHATONNAY, M. DESCLAUX représenté par M. CADAS
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant

<b>COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES</b>
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
M. CAPBLANQUET, Mme COUTTENIER
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
M. CALAS représenté par M. IZARD

<b>COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53</b>
<b>Représentants des communes adhérentes</b>
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Mme SORIANO
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant
<b>Représentants des établissements publics adhérents</b>
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Mme SANMARTIN
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant
<b>Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne</b>
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant

## Contenu délibération

Le Président rappelle à l'assemblée que le CDG31 est engagé, par convention, depuis 18 mois dans la recherche - action ITAS (Innovation Territoriale et Acceptation Sociale), menée avec le laboratoire LAMETA/IAMN de l'Université de Montpellier, recherche centrée sur les modes de gouvernance et les outils de mutualisation utiles pour le rôle et l'action des CDG sur leurs territoires départementaux et régional notamment conformément à la délibération n°2017-30 du 29/11/2017.

Le Président précise que cette recherche, pilotée par le CDG48, compte à ce jour 11 participants, auxquels peuvent être associés des « CDG témoins ». Ainsi, sont dénombrés :

- o les CDG 11, 12, 31, 32, 34, 48, 65, 66 et 81 pour la région Occitanie ;
- o les CDG 19 et 35 en qualité de CDG témoins.

En outre, la FNCDG (Fédération Nationale des Centres de Gestion) participe à cette démarche.

Le Président indique qu'aujourd'hui, le CDG09 souhaite intégrer ce programme, en qualité de CDG d'Occitanie, et les CDG 22, 38, 54 et 88 souhaitent y participer en qualité de CDG témoins.

Enfin, le Président informe que le laboratoire LAMETA est désormais remplacé par le laboratoire CEEM, Center for Environmental Economics Montpellier. Le CEEM est une unité mixte de recherche relevant de 5 tutelles : Université de Montpellier, CNRS, INSA, Montpellier Sup AGRO, et Université Paul Valéry Montpellier.

Il propose la signature de l'avenant à la convention liant l'ensemble des partenaires engagés dans le programme de recherche-action, comme annexé à la présente délibération.

### **Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de :**

- Autoriser le Président à signer l'avenant n°1, à la convention de collaboration relative au programme de recherche-action du 01/10/2017, annexé à la présente délibération.

Fait à Labège,  
Le 25 juin 2019

Le Président,

Pierre IZARD

## AVENANT 1 A LA CONVENTION RELATIVE A UN PROJET DE RECHERCHE PORTANT SUR L'INNOVATION TERRITORIALE, ACCEPTATION SOCIALE

Le présent avenant à la convention est conclu entre :

CIHEAM<sup>1</sup> – IAMM<sup>2</sup>, établissement international, situé au 3191, Route de Mende, 34 093 MONTPELLIER Cedex5, représenté par son Directeur, Mr Pascal BERGERET,

<sup>1</sup> CIHEAM : Centre international des hautes études agronomiques méditerranéen.

<sup>2</sup> IAMM : Institut agronomique méditerranéen de Montpellier.

Le Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale de l'ARIEGE, établissement public situé 4 rue Raoul Lafayette, 09000 FOIX, représenté par sa Présidente, Mme Martine ESTEBAN, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

Le Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale de l'AUDE, établissement public situé à la Maison des collectivités, 89 avenue Claude Bernard, 11890 Carcassonne, représenté par son Président, Mr Roger ADIVEZE, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'AVEYRON, établissement public situé 10 Faubourg Lo Barry 12000 Rodez, représenté par son Président, Mr Maurice BARTHELEMY, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE GARONNE, établissement public situé 590 rue Buissonnière 31676 Labège, représenté par son Président, Mr Pierre IZARD, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du *25 juin 2019*

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du GERS, établissement public situé 4 place du Maréchal Lannes 32001 Auch, représenté par son Président, Mr Didier DUPRONT, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'HERAULT, établissement public situé parc d'activité d'Alco ,254 rue Michel Teule 34184 Montpellier, représenté par son Président, Mr Christian BILHAC, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la LOZERE, établissement public situé 11 boulevard des Capucins 48000 Mende, représenté par son Président, Mr Laurent SUAOU, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des HAUTES PYRENEES, établissement public situé à la Maison des collectivités, 13 rue Emile Zola 65600 Semeac, représenté par son Président, Mr Denis FEGNE, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des PYRENEES ORIENTALES, établissement public situé 35 Boulevard Saint Assisclé Centre Del Mon 66020 Perpignan, représenté par son Président, Mr Robert GARRABE, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du





Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du TARN, établissement public situé à la Maison des communes, 188 rue de Jarlard 81000 Albi, représenté par son Président, Mr Sylvian CALS, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration et rendu exécutoire après dépôt en préfecture le

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORREZE, établissement public situé à Champeau, 19007 Tulle, représenté par son Président, Mr Jean-Pierre LASSERRE, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CREUSE, établissement public situé rue Charles Chareille, 23000 Guéret, représenté par son Président, Mr Didier BARDET, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des CÔTES D'ARMOR, établissement public situé 1, rue Pierre et Marie Curie, 22194 Plérin, représenté par son Président, Mr Loïc CAURET, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'ISERE, établissement public situé 416 rue des universités, 38401 Saint-Martin-d'Hères, représenté par son Président, Mr Marc BAÏETTO, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la MEURTHE-ET-MOSELLE, établissement public situé 2 Allée Pelletier Doisy, 54600 Villers-lès-Nancy, représenté par son Président, Mr François FORIN, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des VOSGES, établissement public situé 28 rue de la Clé d'Or, 88000 Epinal, représenté par son Président, Mr Michel BALLAND, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

La FEDERATION NATIONALE DES CENTRES DE GESTION, située 80 rue de Reuilly, 75012 Paris, représentée par son Président, Michel HIRIART, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du

**Considérant les modifications statutaires du laboratoire,**

**Considérant la demande de Madame la Présidente du centre de gestion de l'ARIEGE d'intégrer le programme de recherche-action,**

**Considérant les demandes de centres de Gestion extérieurs à la région OCCITANIE de participer à la démarche,**

## Article 1

Le laboratoire le LAMETA est remplacé dans ses effets par le laboratoire Center for Environmental Economics Montpellier (CEE-M) qui continue les travaux du programme de recherche-action.

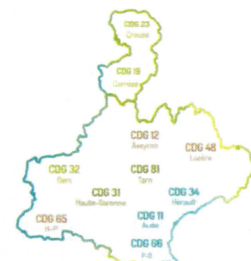
Le Center for Environmental Economics est une unité mixte de recherche qui réunit 40 chercheurs et enseignant-chercheurs et bénéficie de l'appui de 14 ingénieurs, techniciens et administratifs relevant de cinq tutelles : l'Université de Montpellier, le CNRS, l'INRA, Montpellier SupAgro et l'Université Paul Valéry Montpellier. Il accueille une cinquantaine de doctorants et post-doc. Il a été évalué A et A+ par l'HCERES lors de



Coordinateur du projet : CDG48  
11 Boulevard des Capucins – 48 000 MENDE  
Tèl : 04 66 65 30 03 – Fax : 04 66 49 36 02  
Courriel : itas@cdg48.fr - [www.cdg48.fr](http://www.cdg48.fr)



Le programme de recherche-action « Innovation Territoriale, Acceptation Sociale » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.





la dernière évaluation en 2014. Le CEE-M associe plus d'une centaine de membres, dont une cinquantaine d'universitaires et de chercheurs, ainsi qu'une cinquantaine de doctorants. L'unité privilégie les approches interdisciplinaires puisqu'elle regroupe essentiellement des géographes et des économistes, mais aussi sociologues et politologues.

## Article 2

Le centre de gestion de l'Ariège intègre le programme de recherche-action en tant que partenaire pour la suite du programme restant.

Le centre de gestion de l'Ariège s'engage à verser sa participation financière, à hauteur de 4500 euros, au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère comme suit :

- 70% à la signature et 30% la dernière année du programme.

Le paiement s'effectuera à l'ordre de :

Monsieur le payeur Départemental de la Lozère 1 TER  
Boulevard Lucien Arnault  
48000 MENDE  
BDF – MENDE-3000100572 C4800000000 02

Cette participation financière s'inscrit dans la partie « fonds propres CDG » du budget du programme de recherche-action et vient en déduction du montant supporté par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère.

## Article 3

Le centre de gestion coordonnateur, après avis du comité de pilotage, et après information des partenaires, se réserve la possibilité d'intégrer, en tant que « CDG témoin », les centres de gestion externes à la région Occitanie, qui en feront la demande, sous réserve de l'intérêt scientifique et de la capacité du chercheur à assumer la charge de travail.

Ils seront intégrés, selon leur date d'entrée, pour la suite du programme exposé dans la convention.

Leur niveau d'association et modalités de participation au programme seront déterminés librement par le chercheur en lien avec le comité de pilotage dans l'intérêt du programme, en fonction des orientations, des méthodes de travail choisies, des contraintes de temps, des choix scientifiques.

A minima, les centres de gestion témoins bénéficieront de la transmission des résultats et livrables communicables à l'ensemble des partenaires prévus dans la convention.

Ils s'engagent à communiquer toutes informations ou documents, à participer aux travaux proposés et à se déplacer à la demande du coordonnateur et/ou du chercheur.

Ces centres de gestion verseront une participation financière, à hauteur de 4500 euros, au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère comme suit :

- 70% à la signature et 30% la dernière année du programme.



Le paiement s'effectuera à l'ordre de :  
Monsieur le payeur Départemental de la Lozère 1 TER  
Boulevard Lucien Arnault  
48000 MENDE  
BDF – MENDE-3000100572 C4800000000 02

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le

**SLOW**

ITAS : Innovation Territoriale, Acceptation Sociale

ID : 031-283100022-20190625-DE2019\_35-DE

Ces participations financières s'inscriront dans la partie « fonds propres CDG » du budget du programme de recherche-action et viendront en déduction du montant supporté par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère.

Les déplacements du chercheur sollicités ou nécessaires à la démarche seront à la charge du centre de gestion témoin concerné.

#### Article 4

Les autres articles de la convention restent inchangés.

Fait en trois (3) exemplaires

#### SIGNATURES

Pour l'IAMM Monsieur le

Directeur

**Pascal BERGERET**

Pour les Centres de Gestion

La Présidente du CDG 09,

Le Président du CDG 48

**Martine ESTEBAN**

**Laurent SUAU**

Le Président du CDG 11,

Le Président du CDG 65,

**Roger ADIVEZE**

**Denis FEGNE**

Le Président du CDG 12,

Le Président du CDG 66,

**Maurice BARTHELEMY**

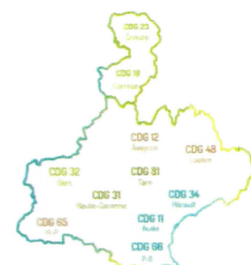
**Robert GARRABE**



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE LOZÈRE

48

Coordinateur du projet : CDG48  
11 Boulevard des Capucins – 48 000 MENDE  
Tèl : 04 66 65 30 03 – Fax : 04 66 49 36 02  
Courriel : itas@cdg48.fr - [www.cdg48.fr](http://www.cdg48.fr)





Le Président du CDG 31,

**Pierre IZARD**

Le Président du CDG 32,

**Didier DUPRONT**

Le Président du CDG 34,

**Christian BILHAC**

Le Président du CDG 22,

**Loïc CAURET**

Le Président du CDG 54,

**François FORIN**

Le Président du CDG 81,

**Sylvian CALS**

Le Président du CDG 19,

**Jean-Pierre LASSERRE**

Le Président du CDG 23,

**Didier BARDET**

Le Président du CDG 38,

**Marc BAÏETTO**

Le Président du CDG 88,

**Michel BALLAND**

Pour la FNCDG

Le Président de la FNCDG,

**Michel HIRIART**

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le

**SLOW**

ID: 031-283100022-20190625-DE2019\_35-DE



Coordinateur du projet : CDG48  
11 Boulevard des Capucins – 48 000 MENDE  
Tèl : 04 66 65 30 03 – Fax : 04 66 49 36 02  
Courriel : itas@cdg48.fr - [www.cdg48.fr](http://www.cdg48.fr)

